

# *Le Courrier de Tychique*

Correspondance à adresser à  
M. Jean Marc Chabanon  
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°449

---

**« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »**

*Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »*

---

**Dimanche 10 mars 2013**  
**Dimanche de Laetare**

## **Pour justifier un acte... un souvenir !**

On classe habituellement Mgr Trochu (1867-1967) parmi les meilleurs historiens de la vie du St Curé d'Ars. Son ouvrage de 700 pages – « *Le Curé d'Ars* » – est un monument qu'il faut avoir lu. Son chapitre « *Un petit berger sous la Terreur – 1793-1794* » est plein de souvenirs et d'enseignements.

Les Vianney – précise Mgr Trochu – assistèrent à la messe du « *prêtre jureur* » dans leur paroisse de Dardilly. Il est vrai que si leur curé, comme le nouvel évêque, avaient bien prêté le serment révolutionnaire, « *comment les bonnes gens de Dardilly eussent-ils soupçonné que la Constitution civile du clergé, dont ils ignoraient peut-être même le nom, menait au schisme et à l'hérésie ? Rien n'était changé extérieurement, ni aux cérémonies ni aux coutumes paroissiales. Ces simples de cœur assistèrent donc quelque temps à la messe du « prêtre jureur ». Ainsi agirent avec une entière bonne foi Matthieu Vianney, sa femme et ses enfants.* » (p.14)

Il fallut qu'une parente d'Ecully leur ouvre les yeux : « *Votre curé nouveau s'est séparé de son serment de l'Eglise catholique ; il n'est pas votre pasteur ; vous ne pouvez pas le suivre.* » Dés lors, Marie Vianney expliqua aux siens la gravité de la faute de leur prêtre et le petit Jean-Marie, âgé de 7 ans, « *montra son horreur pour le péché du jour où il se mit à fuir le curé assermenté* » ! (p.15)

« *Cependant, les jours de persécution sanglante étaient venus. Tout prêtre ayant refusé le serment s'expose à être arrêté et exécuté sans recours possible dans les vingt-quatre heures. Quiconque dénoncera le proscrit recevra cent livres de récompense ? Quiconque, au contraire, lui donnera asile sera déporté. Ainsi parlent les lois des 24 avril, 17 septembre et 20 octobre 1793. Malgré ces menaces terribles, les prêtres fidèles sillonnaient les environs de Dardilly, et la maison des Vianney les cacha l'un après l'autre. Quelques fois même ils y célébrèrent la messe.(...) Arrivés à l'endroit convenu, on les introduisait dans une grange ou dans une chambre retirée, éclairée à peine (...) Puis, au milieu d'un silence profond, le prêtre commençait les prières liturgiques. Quelle ferveur dans sa voix et dans l'assistance, quel recueillement, quelle émotion. C'était la messe, la messe tant désirée des grands et des petits. Combien fut remuée en ces minutes inoubliables l'âme du petit Vianney. Agenouillé entre sa mère et ses sœurs, il priait comme un ange ; il pleurait d'entendre pleurer ! N'est-ce pas pendant ces réunions nocturnes qu'il perçut pour la première fois l'appel du sacerdoce ?* » (p.16)

En lisant ce témoignage bouleversant on prend conscience de la nécessité de se protéger des sanctions prévues, en 1793, pour les ennemis de la république naissante. L'anonymat était de rigueur.

Or, voici que certains clercs et fidèles déniaient toute valeur à la lettre ouverte des 37 prêtres du district de France, à Mgr Fellay, au prétexte qu'elle est anonyme ! Mais un événement dramatique vient de nous montrer combien cet anonymat était indispensable ! Et combien il n'a pas été assez rigoureux. En voici la preuve.

## **« C'est une révolte ? Non, Sire, c'est une révolution ! »**

Jamais encore la Fraternité a connu une telle révolution – car il faut bien le reconnaître – le « *Catéchisme de la crise dans la Fraternité* » constitue une bombe qui laissera des traces pratiquement indélébiles... Jamais encore un tel fossé ne s'était creusé en son sein, quoi que puissent en dire certains transfuges habilement, placés aux postes stratégiques d'une consternante entreprise qu'ils espèrent encore mener à son terme !

En effet, ce catéchisme a été adressé – en support papier – à tous les prêtres francophones de la Fraternité ce qui constitue bien, sinon une révolution, du moins une incontestable sédition !

Or que trouve-t-on dans ce « *catéchisme* » ? Un impressionnant catalogue d'erreurs, de mensonges, de rétractations, de dérives libérales de Mgr Fellay et de son état-major retranché à Menzingen !

**Si ces allégations sont fausses, il faut les démentir promptement, preuves à l'appui, car elles se répandent avec une rapidité étonnante.**

En effet, la Fraternité se trouve désormais en situation d'accusée ! Là est bien le drame ! Là est bien le résultat d'une campagne dévastatrice fomentée par les clercs libéraux qui avaient été placés – on aimerait savoir pourquoi – aux postes clés de l'appareil ! Il ne semble pas, malheureusement, que ce soit la stratégie retenue par Menzingen ! Ce qui est de plus en plus envisagé, on le voit bien, c'est le durcissement d'une discipline qui ressemble beaucoup plus, désormais, à une dictature...qu'à une paisible « *Fraternité* ». On sait où mènent les dictatures !

Voici, que trois prêtres – de plus – viennent à leur tour de pâtir de ce genre de « *relation* » ! Ce sont M. l'abbé Nicolas Pinaud, (Couloutre) M. l'abbé Olivier Rioult (Joville) et M. l'abbé Mathieu Salenave (Bruxelles). Suspectés d'appartenir à la phalange des 37 auteurs de la lettre ouverte à Mgr Fellay, ils sont désormais privés de ministère, auront un procès canonique et seront mutés vers une destination inconnue ! Les vieux briscards de mon espèce, qui ont pris les armes quand la majeure partie des prêtres de la Fraternité était encore au biberon, en sont bouleversés !

Mais jusques à quand les bons prêtres seront-ils condamnés ? Jusques à quand les purges auront-elles lieu ? Oui, nous sommes bouleversés ! Nous ne reconnaissons plus **« notre »** Fraternité ! Plus nous relisons les enseignements de Mgr Lefebvre et plus nous constatons qu'on fait litière de ses recommandations. On peut dire aujourd'hui, avec une immense tristesse, que la Fraternité est pratiquement en état de « *mort cérébrale* » !

**Ils ne savent pas ce qu'ils font !**

Notre souffrance est immense ! Nous, laïcs, nous voyons le monument qu'avait construit Mgr Lefebvre s'effondrer... Les uns après les autres, les bons prêtres, les anti-libéraux, sont sanctionnés, rejetés ! Dieu seul sait ce que ce monument nous avait coûté ! Mgr Williamson, le proscrit pour crime de fidélité, a écrit dans l'un de ses derniers courriers : **« à la suite de Vatican II ce sont les laïcs qui ont beaucoup fait pour sauver le reste »** ! Qu'il soit vivement remercié pour cette humilité reconnaissante. Mais, ces laïcs, ceux de la première heure, s'ils sont toujours aussi enthousiastes, sont-ils encore en situation physique de reprendre les armes ? Car Mgr Williamson poursuit : **« Aujourd'hui il est fort possible que ce soit encore les laïcs qui feront beaucoup pour sauver le reste du reste. »** Il n'est malheureusement pas certain, que la jeune génération soit aussi combative...

**« Ils ne savent pas ce qu'ils font »**, oui... hélas ! Et si on doit leur pardonner la souffrance indicible qu'ils nous causent, ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger et... de pardonner... le mal qu'ils font à l'Eglise, encore préservée, grâce à Mgr Lefebvre, leur père spirituel !

**M. l'abbé Nicolas Pinaud.**

Je serais un ingrat si je ne rappelais pas son active participation au réveil du « **Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes** ». Après le décès de M. l'abbé Coache il était devenu moribond, presque ignoré. C'est à peine si nous ne nous trouvions que 7 à 800 pèlerins refoulés hors des sanctuaires, dans la misérable Salle Notre Dame. Or, profitant de la présence de **Mgr Fellay** venu présider la commémoration du vingtième anniversaire de notre seconde chapelle, je pris la parole et le suppliai de redonner vie à ce pèlerinage ! Devant tous les témoins qui assistaient à cette audience il me répondit : « *Pourquoi ne vous en occuperiez-vous pas, vous-même ?* » Après une brève réflexion et une fervente prière je pris la décision de donner suite à cet appel. Je pris d'abord contact avec le supérieur du district de France, M. l'abbé Laurençon, qui, non seulement me donna le feu vert, mais m'adressa une chaleureuse lettre manuscrite pouvant être diffusée partout où je le voudrai ! C'est ainsi que je fis la connaissance de M. l'abbé Pinaud, qui était alors le « *prieur* » de Lourdes et le directeur de l'école St Michel Garicoïtz de Domezain. Car, et ce fait montre l'intérêt que la FSSP X accordait à Lourdes à l'époque, ce prieuré était... sans prieur ! A Lourdes ! Et je puis dire que nous nous entendions merveilleusement bien ! Les échanges de courriers, les appels téléphoniques furent nombreux et fructueux. Comme l'exige une saine complémentarité, il avait en charge toute la partie spirituelle et la relation avec les autorités civiles et religieuses de Lourdes, et moi-même l'intendance – hôtellerie, transports, relations avec le réseau que j'avais constitué dans toute la France – tandis que Mère Antoinette Marie s'occupait des malades. Le Ciel répondit à notre engagement puisque lorsque la Fraternité m'a congédié, dans des conditions sur lesquelles je ne m'attarderai pas, le nombre de pèlerins approchait les 20.000 !